

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

74058  
Objet

GESTION DU PALAIS  
DES CONGRÈS PAR  
L'OFFICE DU TOURISME

DATE DE CONVOCATION

16 mars 1974

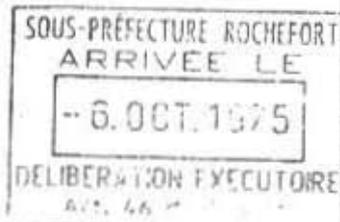
DATE D'AFFICHAGE

16 mars 1974

Nombre de conseillers  
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22



# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quatorze  
le vingt trois mars à 9 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TÉTARD, Melle FOUCHÉ, MM. BUJARD,  
STIPAL, BUCHET, DUFOUR, BARDE, NAULIN, DOIREAU, LACHAUD, BROTRÉAU,  
DOMECQ, DELAIR, BOUCHET, BOUTET, BARRIÈRE, PAPEAU, TAP, MONTRON

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : M<sup>me</sup> FAVIERE par Me DUFOUR  
M. LARGETEAU par M. TÉTARD

Absents : MM. BERLAND, COLLE, RIVIERE, M<sup>me</sup> BIDEAU

Monsieur BARRIÈRE a été élu Secrétaire.

Le Comité de Direction de l'Office Municipal du Tourisme,  
réuni en Assemblée ordinaire le 21 février 1974, a sollicité  
à nouveau de la Ville, la gestion du Palais des Congrès, (futur  
Centre polyvalent Culturel et Touristique), et la prospection  
des congrès par l'Office du Tourisme.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis favorable émis par la Commission Municipale  
des Adjointes et Vicex-Présidents de Commissions, réunie le  
1er mars 1974,

DECIDE :

- de donner un accord de principe pour confier, à compter  
du 1er Octobre 1974, la gestion du Palais des Congrès à l'Office  
Municipal du Tourisme avec comme attribution première la  
prospection des congrès, et pour une durée de deux années.

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation  
à signer la convention entre la Ville de Royan et l'Office  
Municipal du Tourisme qui interviendra ultérieurement, lorsque  
le Centre polyvalent d'Animation culturelle et touristique aura été  
construit.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits.  
Ont signé au Registre MM. les Membres présents à la séance.

Pour extrait conforme au Registre  
Pour le Maire  
Le Premier Adjoint,



Guy TÉTARD

SOUS-PRÉFECTURE  
DE  
ROCHEFORT  
JG/AC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE 22 OCT. 1975

23 OCT. 1975  
4911

*H. Rabatier*

Le SOUS-PREFET de ROCHEFORT

à

Monsieur le Ministre, Maire

- ROYAN -

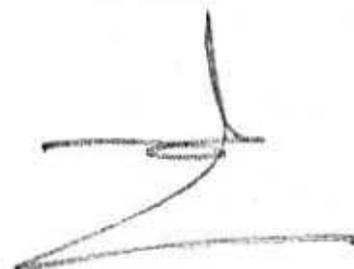
OBJET : Gestion du Palais des Congrès par l'Office du Tourisme -

REFER. : Mon accusé de réception JG/AC du 7/10/1975 -

J'ai l'honneur de vous faire retour de trois exemplaires du procès-verbal de la séance en date du 23 mars 1974 au cours de laquelle votre Conseil Municipal a décidé de confier la gestion du Palais des Congrès à l'Office du Tourisme de ROYAN.

Toutefois, il aurait été souhaitable qu'une convention soit établie avant tout commencement de gestion effectif afin de définir les conditions de la concession.

LE SOUS-PREFET,



J. CLUCHARD